



Arras, le 9 avril 2019

Encadrement des supporters valenciennois à l'occasion du match Lens / Valenciennes

Ce vendredi 12 avril 2019 à 20h aura lieu le derby opposant les équipes de Lens et de Valenciennes au stade Bollaert-Delelis de Lens.

Afin de garantir les conditions de sécurité du déplacement des supporters de Valenciennes, et de faire en sorte que cette soirée festive se passe dans de bonnes conditions, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, en accord avec les deux clubs de football, a décidé de prendre des mesures d'encadrement de ce déplacement :

- les supporters du Valenciennes Football Club, déjà muni ou non de leur billet d'entrée au stade, devront se rendre au parking du parc des Cytises de Vendin-le-Vieil afin d'être pris en charge par les services de police et dirigés vers le stade Bollaert-Delelis ;
- il sera interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporters du Valenciennes Football Club, ou se comportant comme tel, alors qu'il est démuné de billet, d'accéder au stade Bollaert-Delelis et de circuler ou de stationner dans un périmètre défini par un arrêté préfectoral du 5 avril 2019 (cf. document joint).